



République française

Département du Bas-Rhin
Commune de Wolfisheim

Arrêté municipal n°109/2025

Du 14 mai 2025

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE REGLEMENTANT
LA CIRCULATION RUE BERLIOZ LE 23 MAI 2025**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WOLFISHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2213-1, L 2542-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU la demande en date du 7 mai 2025, formulées par les organisatrices de la Fête des Voisins/rue Berlioz, de pouvoir partager un moment convivial et intergénérationnel sur le domaine public de la rue Berlioz (section Sud, depuis l'intersection rues Berlioz/Waldteufel),

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement de ce moment convivial, il convient de prendre des mesures spécifiques en matière de circulation sur la section de la voie susvisée afin de garantir la sécurité des participants,

ARRETE

Article I^{er} : Le vendredi 23 mai 2025, la circulation automobile sera interdite rue Berlioz dans sa section Sud (depuis l'intersection avec la rue Waldteufel), de 18h30 à 23h00.

Article II : Les services de gendarmerie et l'ASVP de la Commune sont chargés pour chacun qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article III : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur Le Maire. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG, 31 Avenue de la paix - BP 51038 - 67070 STRASBOURG CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

République française

Département du Bas-Rhin
Commune de Wolfisheim

Article IV : Le présent arrêté sera adressé à :

- * Brigade de Gendarmerie de Wolfisheim,
- * ASVP de la Commune de Wolfisheim.

Le Maire,
Eric AMIET

Par délégation du Maire
Le D.S.T.



A. PERILLON